

Une prise en charge pluridisciplinaire :

- Médecin
- Cadre de santé
- Infirmières
- Aides soignantes
- Agents hôteliers
- Kinésithérapeute
- Ergothérapeute
- Diététicienne
- Psychologue
- Orthophoniste
- Assistante sociale
- Secrétaire médicale



Comment nous contacter ?

Admission directe

(lignes réservées aux médecins)

02 99 43 32 54



02 99 43 32 07

Docteur Marina PIEL ZAMA

02 99 43 32 54



Docteur Éric COLCOMBET

02 99 43 32 07

Madame Béatrice COUTAULT

Cadre de santé

02 99 44 89 82

Fax : 02 99 43 32 38



medecine@bain.hstv.fr

Hôpital et
résidence de
Bain-de-Bretagne



Médecine Polyvalente

Hôpital et Résidence
de Bain-de-Bretagne

2 rue Hippolyte Fillioux
35470 Bain de Bretagne

Tél. : 02 99 43 71 40

bain.hstv.fr

NOS MISSIONS

Le service de médecine de l'hôpital de Bain de Bretagne accueille des patients dans le cadre :

- du diagnostic et du traitement des pathologies en phase aiguë ;
- de la prise en charge de la décompensation des pathologies chroniques.
- de l'accueil des patients présentant des syndromes gériatriques : chutes, confusion, dénutrition, troubles du comportement...



- un accès facilité par convention à l'imagerie médicale est opérationnel.
- les examens de laboratoires peuvent être réalisés 24h/24

Des avis de spécialités sont possibles avec présence sur site de professionnels : cardiologue, gériatre, médecin vasculaire, néphrologue, neurologue, ophtalmologue.



UNE DÉMARCHÉ COLLABORATIVE :

- Une prise en soins personnalisée globale et pluridisciplinaire est proposée aux patients dans le respect de leurs choix et valeurs.
- Une réflexion concertée autour du projet de soins et du projet de vie est réalisée.
- Une collaboration étroite avec les partenaires du territoire concernant la sortie des patients est effective afin de rendre le parcours de soin pertinent, sécurisé et de qualité.



MODALITÉS D'ADMISSIONS

Les patients admis dans le service de médecine sont adressés :

- de leur domicile par leur médecin ;
- des services d'accueil et d'urgence des hôpitaux et cliniques ;
- des établissements médico sociaux du territoire ;
- des services de soins médicaux et de réadaptation (SMR) du secteur.

Le service est ouvert 7 jours / 7

**Les entrées se font
du lundi au vendredi**